Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID : 074-217400969-20250404-DC_2025_10-DE

DC N° 2025.10

VILLE DE CRUSEILLES
(Haute-Savoie)

DÉCISION PORTANT LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 24 et 28 GRAND'RUE, 74350 CRUSEILLES A PHONE SECOURS CONCLUSION D'UN BAIL COMMERCIAL

Madame le Maire de Cruseilles,

VU l'article L 2122-22 alinéa 5 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans°;

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Cruseilles n° DEL 2020/43 du 28 juillet 2020, télétransmise à la Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 30 juillet 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour exercer un certain nombre d'attributions relevant de cette assemblée pour la durée de son mandat en vertu de l'article L 2122-22° alinéa 5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que la Commune est propriétaire d'un local commercial sis 24 et 28 Grand'Rue, 74350 CRUSEILLES ;

CONSIDERANT qu'un bail commercial a été conclu avec Madame Camille SALA, épouse MIGUET le 1er octobre 2021 pour une durée de neuf ans, soit jusqu'au 30 septembre 2030. Le bail a été consenti pour un loyer mensuel de 500,00 euros toutes taxes comprises

CONSIDERANT que le 1er avril 2025, Madame Camille SALA, épouse MIGUET a fait savoir qu'elle souhaitait mettre fin à son bail commercial au 06 avril 2025 et qu'elle comptait céder son droit au bail à la société dénommée PHONE SECOURS, représentée par Monsieur Florian BERNAZ, son Président, et que ladite société s'engageait à reprendre le bail à compter du 07 avril 2025.

CONSIDERANT que le 02 avril 2025 mars 2023, Madame le Maire, Sylvie MERMILLOD, a fait savoir à Madame Camille SALA, épouse MIGUET qu'elle donnait son accord pour la cession du droit au bail à la société dénommée PHONE SECOURS, représentée par Monsieur Florian BERNAZ, son Président, dans les conditions précitées.

CONSIDERANT que le loyer est indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'INSEE ; il est révisable tous les trois ans à compter de la date d'entrée en jouissance des locaux. Le montant du loyer de 500,00 euros a été révisé le 30 septembre 2024 et à ce jour, il s'élève à 585,62 euros. Cette première révision triennale est calculée conformément aux stipulations du bail commercial considérant l'index de référence (ILC 2021-T1 = 116,73) et le dernier index connu à la date anniversaire de l'entrée en jouissance (ILC 2024-T2 = 136,72, paru au JO le 25 septembre 2024).

Publié le : 23/09/2025 16:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/40399

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID : 074-217400969-20250404-DC_2025_10-DE

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'autoriser la conclusion du bail commercial avec la société dénommée PHONE SECOURS, représentée par Monsieur Florian BERNAZ pour le local sis 24 et 28 Grand'Rue à CRUSEILLES à compter du 07 avril 2025 et jusqu'au 30 septembre 2030.

Les locaux faisant l'objet du bail devront être consacrés par la société dénommée PHONE SECOURS à l'exploitation de son activité de tous types de réparations de téléphones, tablettes, PC et trottinettes électriques ; d'achat et de vente de téléphones, tablettes et PC ; de fabrication de protections d'écran en silicone sur mesure ; de tous types de services sur les téléphones: déblocage, transferts de données, etc.

Le loyer mensuel est fixé à 585,62 euros toutes taxes comprises. Le loyer sera indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'INSEE suivant les stipulations du bail commercial.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Mairie et copie en sera adressée à Madame le Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte au Conseil municipal de cette décision conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Cruseilles, le 04 avril 2025

Madame le Maire,
Sylvie MERMILLOD

MAIRIE DE CRUSEILLES
74350 (Haute-Savoie)

Télétransmise le : - 4 AVR. 2025
Mise en ligne le : - 4 AVR. 2025

Publié le : 23/09/2025 16:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/40399